

Cheval de halage

Francis Joannès, Rosalie Jédelé

▶ To cite this version:

Francis Joannès, Rosalie Jédelé. Cheval de halage. Notes Assyriologiques Brèves et Utilitaires, 2022, Septembre, pp.n°117. halshs-03950389

HAL Id: halshs-03950389 https://shs.hal.science/halshs-03950389

Submitted on 21 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Notes

- 1. For the latter, see, e.g., SEIDL, 1976–1980: 88; DEZSÖ / CURTIS, 1991: 107, n. 80. However, *melammu* were applied much more broadly—to the appearance of gods, kings, buildings, and sacred objects—whereas, to our knowledge, the "nimbus" accompanied only divine, specifically anthropomorphic, images. See *CAD M/2*, 9–12. Cf. also EMELIANOV 2010, 1119. Instead of *melammu*, we suggest *ziqnu*, literally "beard," as a possible ancient term for a nimbus. See OSHIMA/ACKER GRUSEKE 2021, 59–62. The seal impressions of figs 2–4 are published here with a permission of the Bible Lands Museum, Jerusalem. BLMJ 2691 (fig. 2) and BLMJ 2690 (fig. 3) are previously unpublished. I would like to thank the Bible Lands Museum, Jerusalem for its kind permission to study the seals and publish their photos here. A detailed study of these seals is in preparation by the author.
 - 2. See OSHIMA/ACKER GRUSEKE 2021, 55-56 and figs 35-36.
 - 3. COLLON 2001, 138, no. 269.
 - 4. I would like to thank Paul C. Butler for the drawing of the seal impression.
 - 5. For ancient Mesopotamian nimbi, see OSHIMA / ACKER GRUSEKE 2021, 47–51; 59–62.
- 6. A humanoid holding a large ring with two hands is attested on a seal impression from Kültepe. See WINTER 1983, Abb. 268 (fig. 7). However, this image most likely depicts the so-called "Skirt-Lifting" goddess (in German "sich entschleierte Göttin")—the goddess exposing her pubic area by lifting her skirt or shawl. For the so-called "Skirt-Lifting" goddess, see, e.g., BUDIN 2015, 10; WINTER 1983, 272–83.
- 7. Having said so, there are some exceptional examples of fish *Apkallus* whose headdress does not cover their body. See, e.g. COLLON 2001, nos 148 (see figs. 8 and 8a in this article), 153 and 203 *contra* ibid. nos 154 and 157
 - 8. See, e.g., Collon 2001, 6, I.5.1.2.
 - 9. I would like to thank Stephanie Budin for correcting my English.

References

- Budin, S.L. 2015: Qedešet: A Syro-Anatolian Goddess in Egypt, *Journal of Ancient Egyptian Interconnections* 7, p. 1–20. Collon, D, with M. Sax and C.B.F. Walker (2001): Catalogue of the Western Asiatic Seals in the British Museum: Cylinder Seals V, Neo-Assyrian and Neo-Babylonian Periods, London.
- DEZSÖ, T. / CURTIS, J., 1991: "Assyrian Iron Helmets from Nimrud now in the British Museum," *Iraq* 53, p. 105–126. EMELIANOV, V.V. 2010: On the Early History of melammu, in: L.E. Kogan et al. (eds), *Proceedings of the 53e Rencontre Assyriologique Internationale, Vol. 1: Language in the Ancient Near East*, University Park, p. 1109–19.
- KEEL, O. / C. UEHLINGER, 1992: Göttinnen, Götter und Gottessymbole: Neue Erkenntnisse zur Religions-geschichte Kanaans und Israels aufgrund bislang unerschlossener ikonographischer Quellen, (QD 134), Freiburg/Basel/Vienna.
- MERHAV, R. (ed.) 1987: Treasures of the Bible Lands: The Elie Borowski Collection, The Tel Aviv Museum, Tel Aviv. MUSCARELLA, O.W. (ed.) 1981: Ladders to Heaven: Art Treasures from Lands of the Bible, Toronto.
- OSHIMA, T.M./A. ACKER GRUSEKE 2021: She Walks in Beauty: An Iconographical Study of the Goddess in a Nimbus, in R.M. van Dijk-Coombes, L.C. Swanepoel, and G.R. Kotzé eds., From Stone Age to Stellenbosch: Studies on the Ancient Near East in Honour of Izak (Sakkie) Cornelius, (Ägypten und Altes Testament 107), Münster 2021, p. 45–79.
- SEIDEL, U. 1976–1980: "Inanna/Ištar (Mesopotamien)," RlA 5, p. 87–89.
- WINTER, U. 1983: Frau und Göttin: Exegetische und ikonographische Studien zum weiblichen Gottesbild im Alten Israel und in dessen Umwelt, (OBO 53), Freiburg/Göttingen.

Takayoshi M. OSHIMA⁹⁾ <t_m_oshima@lingfil.uu.se> Department of Linguistics and Philology, Uppsala University (SWEDEN) Department of Ancient Studies, Stellenbosch University (SOUTH AFRICA)

117) **Cheval de halage** — La célèbre lettre SAA 10 24 (= ABL 32 = LAS 29)¹⁾ a fait l'objet de nombreux commentaires; en 2002 elle a été contextualisée par Michael Streck²⁾ dans le cadre du premier retour de la statue de Marduk depuis Aššur vers Babylone en mai 569. Partie d'Aššur en bateau le 5 mai, la statue du dieu accompagnée de sa cour divine, a descendu le Tigre puis est arrivée à la ville de Labbanat³⁾, à la frontière entre Assyrie et Babylonie, le 15 mai, dix jours plus tard.

La statue de Marduk y était attendue, entre autres par deux serviteurs de Šamaš-šum-ukīn, nommés Bêl-erība et Nergal-šālim; ils étaient accompagnés d'un cheval dont le texte précise qu'il était « pourvu d'un harnachement kushite ». Ces deux individus étaient chargés d'accompagner le dieu jusqu'à Babylone pour y faire une entrée solennelle. Mais au moment de la rencontre avec le convoi de Marduk, Bêl-erība a eu un comportement anormal: après avoir escaladé le cheval avec l'aide de Nergal-šālim il a fait une

déclaration inquiétante à propos de Marduk, rapportant un message envoyé disait-il par le dieu lui-même. L'incident fut alors jugé suffisamment grave pour que le processus de transfert soit stoppé: la statue de Marduk fut ramenée à Aššur où elle resta encore un an.

Si le sens de l'incident et ses conséquences ont été analysés à plusieurs reprises⁴), on a moins commenté la précision donnée, aux lignes 13-15 de la face, à propos du cheval, qui est décrit comme : « un cheval puissant harnaché d'un harnais du pays de Kuš »: anše.kur.ra *dan-ni*, *tal-lul-tú ša* kur *ku-u-si tal-lul*-u-ni*. Ce cheval n'était manifestement pas un cheval de monte, car il a fallu que Nergal-šālim fasse « la courte échelle » à son compagnon pour que celui-ci puisse grimper sur l'animal⁵).

La désignation de cheval « kushite » peut à la fois faire référence à une race de chevaux originaire du pays de Kush⁶ (Nubie) et à un type de cheval d'attelage. Le terme « kushite » ou kūsaya (^(kur)ku-sa-aa) n'est employé pour désigner des chevaux que dans les « Horse Reports⁷) » de Ninive, datés du règne d'Assarhaddon. À l'intérieur de ce corpus, où sont listés les effectifs de cavalerie et de charrerie, les chevaux kushites sont systématiquement distingués des chevaux de cavalerie désignés comme anše.kur.ra.meš ša pēthalli. S'ils ne sont pas comptés dans cette catégorie c'est qu'ils ne sont pas destinés à un usage de monte. Le cheval kūsaya est utilisé dans la charrerie d'Assarhaddon, aux côtés du cheval méséen qui était probablement moins répandu que le kushite⁸⁾. Dans plusieurs lettres des « Horse Reports⁹⁾ », les chevaux kushites sont qualifiés de ša nīri, c'est-à-dire « entraînés à l'attelage», cette distinction désignant un type de cheval privilégié pour l'attelage 10 . Le terme $k\bar{u}saya$ renverrait à une origine nubienne¹¹⁾ des chevaux désignés comme tels et possiblement à un type de harnachement ou à un entraînement à l'attelage pratiqué par les Kushites. Cependant, tous les chevaux portant le qualificatif de kūsaya ne sont pas importés de Nubie ou même d'Égypte¹²⁾, certains viennent par exemple des provinces orientales de l'empire néo-assyrien¹³). Selon Stephanie Dalley, des Kushites auraient été employés en Assyrie à partir du règne de Tiglath-phalazar III comme personnel en lien avec l'entretien des chevaux, probablement en charge des soins donnés à ces animaux ainsi que de leur dressage¹⁴⁾. À partir de cette hypothèse, on peut déduire qu'il existait un savoir-faire kushite dans le domaine de l'entraînement des chevaux attelés et peut-être un harnachement spécifique de l'attelage « à la kushite ».

Dans les inscriptions royales, le terme *kūsaya* n'est pas utilisé pour décrire des chevaux, il n'y a donc pas de cheval « kushite » à proprement parler. On peut néanmoins remarquer que des chevaux provenant d'Égypte¹⁵⁾ portent le qualificatif de « grands chevaux » (anše.kur.ra.meš gal.meš) ou de « chevaux puissants » (anše.kur.ra.meš *dannūti*). Sargon II fait notamment référence à un tribut livré par le roi d'Égypte, Šilkanni (Osorkon IV), composé de douze « grands chevaux d'Égypte qui n'existent pas dans mon pays »¹⁶⁾. Au VII^e siècle, Assarhaddon dit avoir ramené de puissants chevaux entraînés à l'attelage de sa campagne en Égypte contre le roi kushite Taharqa¹⁷⁾. Aššurbanipal, quant à lui, a emporté comme butin des chevaux de grande taille lors de la prise de Thèbes¹⁸⁾. Les découvertes de squelettes de chevaux dans le cimetière royal kushite d'el-Kurru¹⁹⁾ au Soudan ont montré que ces équidés étaient de grande taille²⁰⁾ et dotés de larges sabots²¹⁾, ce qui correspondrait aux descriptions des inscriptions royales assyriennes. Des chevaux appelés « kushites » ou présentés comme venant d'Égypte²²⁾, et de grande taille auraient donc été présents en Mésopotamie et étaient utilisés comme animaux de trait, à partir du règne de Tiglath-phalazar III.

Il s'agit donc bien dans la lettre SAA 10 24, du fait de sa grande taille et de son harnachement, d'un animal de trait. Mais que tire ce cheval kushite? On pourrait penser, de prime abord, à un char²³, comme celui sur lequel la statue de Marduk se déplace dans les grandes cérémonies. Mais d'une part, il n'est fait nulle mention d'un tel véhicule dans la lettre, où l'animal est cité seul, et, d'autre part, il semble que les chars divins aient été tirés par au moins deux chevaux, sinon même plus, comme les chars des souverains connus par l'iconographie néo-assyrienne²⁴). Enfin, on peut noter le fait qu'à cette date (mai 659) le char sacré de Marduk est encore en réparation à Aššur, et ne rejoindra Babylone qu'en 653, bien après l'avènement d'Aššurbanipal²⁵).

Il existe une autre possibilité pour expliquer ce harnachement inhabituel, qui s'accorde sans doute mieux avec les détails de la lettre et avec le contexte géographique : la statue de Marduk devait faire l'ensemble du voyage par voie fluviale entre Aššur et Babylone²⁶⁾ et l'on aurait affaire au cheval destiné à haler la barque sur laquelle voyage le dieu. Nous aurions donc ici une rare attestation de ce mode de traction hippomobile. En effet, dans les textes du I^{er} millénaire on évoque plutôt des équipes de haleurs humains.

Or, pour passer du Tigre, emprunté à partir d'Aššur, sur l'Euphrate, qui dessert Babylone, il fallait emprunter un canal de jonction, sur lequel il n'y a *a priori* pas de courant, et où le bateau devait être halé. Plutôt que de procéder à un transbordement compliqué une fois arrivé à la frontière de la Babylonie, on avait prévu de faire tirer la même barque par un cheval, suffisamment puissant et équipé comme il convenait, pour emprunter le canal amenant la statue de Bêl jusqu'à l'Euphrate. C'est au moment où il devait être attaché à la corde de halage que l'incident a eu lieu. Le texte précise que les deux fauteurs de trouble ont été arrêtés mais ne dit pas comment l'embarcation a ensuite été ramenée à Aššur. On en retiendra le fait que l'une des conséquences des contacts établis par les Assyriens avec l'Égypte a pu être l'utilisation de chevaux de halage sur les canaux de Mésopotamie.

Notes

- 1. Les lignes 7-17 de la face et 1-11 du revers du texte n° 24 sont traduites de la manière suivante dans l'édition de SAA 10 : « On the 18th day the god Bel, together with his divine escort, was in the city of Labbanat. Everything was just fine. Bel-eriba and Nergal-šallim, servants of the household of the crown prince, under the jurisdiction of the governor of the city of Šamaš-naşir, were attending, in Labbanat, to a strong horse harnessed in trappings of the land of Kush for the (ceremonial) entrance into the city (of Babylon). Nergal-šallim took hold of the feet of Bel-eriba and helped him to mount the horse. They saw (this), seized and questioned him. He said: "The gods Bel and Zar[panitu] have sent word to me: 'Babylon straight the loot of Kurigalzu.'" » M. Nissinen, Ancient Prophecy, Near Eastern, Biblical and Greek Perspectives, OUP, Oxford, 2017, p. 91 comprend le même passage (face 10-17, revers 1-11) un peu différemment: « Bel-eriba and Nergal-šallim, servants of the palace of the crown prince under the jurisdiction of the governor of (the city of) Šamaš-naşir, were in Labbanat attending to a strong horse harnessed in Kushite trappings for the entrance of the city. Nergal-šallim grasped the feet of Bel-eriba and helped him to mount the horse. They saw (this) and seized and questioned him. He said: "Bel and Zar[panitu] have sent a word to me: 'Babylon (becomes) straightaway the loot of Kurigalzu'" ».
- 2. M. P. Streck, « Der Wiederaufbau Babylons unter Asarhaddon und Assurbanipal in Briefen aus Ninive », *AOF* 29, 2002, p. 205-233, spécialement p. 222, avec la littérature antérieure.
- 3. Labbanat est située par LAS 2 p. 32 dans les environs de l'actuelle Bagdad sur le Tigre. Cf. G. W. Vera Chamaza, *Die Omnipotenz Aššurs: Entwicklungen in der Aššur-Theologie unter den Sargoniden Sargon II.*, *Sanherib und Asarhaddon*, AOAT 295, 2002, Münster, p. 220 note 1826.
- 4. En particulier, W. G. Lambert, in G. Mauer & U. Magen, *Ad bene et fideliter seminandum*, PS Deller, 1988, p. 157-174; B. Pongratz-Leisten, *Ina šulmi īrub*, 1994, p. 4 note 32; G. W. Vera Chamaza, op. cit., p. 218-220; M. Nissinen op. cit. (note 1).
 - 5. Revers II. 1-4 mu-gur-šal-lim gìr.2, ša men-eri-ba iş-şa-bat, ina ugu anše.kur.ra, us-sa-ar-kib-šú.
- 6. J. N. Postgate, 1974, Taxation, p. 11; S. Dalley, 1985, « Foreign chariotry and cavalry in the armies of Tiglath-Pileser III and Sargon II », *Iraq* 47, p. 43; M. Weszeli, 2005, « Pferd A. In Mesopotamien », *RlA* 10, p. 469-481, spécialement p. 471.
 - 7. J. N. Postgate, Taxation, p. 7-18.
 - 8. J. N. Postgate, Taxation, p. 12.
- 9. Voir S. Parpola, & J. Reade, SAA 13 86 (= ABL 372), p. 74; SAA 13 97 (= ABL 373), p. 80; SAA 13 109 (= ABL 394), p. 86-87; SAA 13 113 (= ABL 973), p. 88; SAA 13 116 (= ABL 601), p. 89-90.
 - 10. J. N. Postgate, Taxation, p. 13.
 - 11. J. N. Postgate, Taxation, p. 11.
 - 12. L. A. Heidorn, 1997, « The horses of Kush », JNES 56, 1997, p. 109.
 - 13. F. Malbran-Labat, L'armée et l'organisation militaire de l'Assyrie, Paris, 1982, p. 64.
- 14. S. Dalley, op. cit., p. 44- 46; pour les premières mentions de personnels kushites dans l'administration néo-assyrienne voir J. V. Kinnier Wilson, 1972, *The Nimrud wine lists*, CTN I, p. 91, 93.
- 15. Ou bien en provenance du Levant où Tiglath-phalazar III reçoit en tribut des chevaux égyptiens (anše.kur.ra.meš kur 'mu'-[uṣ-ri]) H. Tadmor & S. Yamada, RINAP 1, 2011, p. 126. Stephanie Dalley (Dalley, op. cit., p. 44) propose que la plupart des chevaux de charrerie utilisés au Levant aux IXe et VIIIe siècles aient été importés de Nubie.
- 16. G. Frame, RINAP 2, 2021, p. 267 (12 anše.kur.ra.meš gal.meš *ša* kur*.mu-uṣ-ri ša i-na [ma]-a-ti la ib-šú-ú tam-šil-šú-un iš-šá-a ta-mar-tuš*).
 - 17. E. Leichty, RINAP 4, 2011, p. 305, (50 lim anše.[kur].ra.meš dan-nu-ti și-mit-[ti] [ni-ri ...]).
 - 18. J. Novotny & J. Jeffers, RINAP 5/1, 2018, p. 61 ([anše].kur.ra.meš gal.meš).
- 19. Des éléments de harnachement ont également été retrouvés dans les tombes de chevaux (allant du règne de Piye à celui de Tanwetamani), ces harnachements sont décoratifs et avaient vraisemblablement une fonction rituelle,

- voir D. Doxey, « Napatan Horses and the Horse Cemetery at El-Kurru, Sudan », in P. Raulwing, K. M. Linduff, J. H. Crouwel (éds.), *Equids and Wheeled Vehicules in the Ancient World*, Oxford, 2019, p. 139-146.
- 20. S. Bökönyi, 1993, « Two horse skeletons from the cemetery of Kurru, Northern Sudan », *Acta Archaeologica Academiae Scientiarum Hungaricae* 45, p. 305, 307, 309; C. Näser et G. Mazzetti, 2020, « Of Kings and Horses: Two New Horse Skeletons from the Royal Cemetery at el-Kurru, Sudan », *Archaeology International*, 23 (1), p. 128-129.
- 21. M. A. Littauer, J. H. Crouwel, Wheeled Vehicles and Ridden Animals in the Ancient Near East, Leiden, 1979, p. 111. Pour la possible représentation de chevaux de race nubienne sur les bas-reliefs assyriens, voir P. Albenda, 2004, « Horses of different Breeds: Observations in Assyrian Art », Nicolle C., (ed.), CRRAI XLVI (Amurru, 3), Paris, 2006, p. 326-327.
- 22. L'origine de ces chevaux était certainement nubienne mais les Assyriens se procuraient ces animaux depuis l'Égypte et le Levant. Pour le commerce de chevaux nubiens, voir S. Dalley, op. cit. p. 45-46.
 - 23. C'est l'interprétation de S. Parpola dans LAS 2.
- 24. M. A. Littauer & J. H. Crouwell, op. cit. p. 113, 114. Voir également, pour Sippar, M. Weszeli, *RlA* 15, 2018, p. 225-227; id. « Die Stallungen des Ebabbar von Sippar in der neubabylonischen Zeit », in Arnold, W., Jursa, M., Müller, W. W. & Procházka, S. (eds.) *Analecta Semitica In Memoriam Alexander Sima*, 2009, Wiesbaden, p. 411-445 et S. Alaura et M. Bonechi « Il carro del dio del sole nei testi cuneiformi delletà del bronzo », SMEA 54 (2012) p. 5-115, ainsi que J. MacGinnis, « The Chariot of Samas Goes to Babylon », in S. Graziani ed., *Studi sul Vicino Oriente antico dedicati alla memoria di Luigi Cagni*, 2000, Napoli, p. 621-630.
- 25. Sur le retour du char de Marduk à Babylone, cf. G. Frame, Babylonia, 2007 (rééd.) p. 112. Sur le char de Marduk, cf. également B. Pongratz-Leisten, *op. cit.*, p. 193-195.
- 26. Lors du retour définitif de la statue de Marduk, en 658, deux questions oraculaires furent posées concernant le voyage en barque d'Aššur à Babylone (SAA 4 264 et 265). Aššurbanipal évoque lui-même un trajet par voie d'eau jusqu'à Babylone: cf. G. Frame, *op. cit.* p. 104 et note 8.

Rosalie JÉDELÉ < <u>jedele.rose@gmail.com</u>> Francis JOANNÈS < <u>francis.joannes@gmail.com</u>> 10, rue Saint-Saëns 75015 Paris (FRANCE) 39 rue Scheffer 75116 Paris (FRANCE)

118) Notes on the Neo-Assyrian throne-chariot depicted on cylinder seals — Representations of an object constituting a unique combination of a type of furniture and a means of transport have been the focus of two papers (Renate M. van Dijk-Coombes in 2018 and Eva Braun-Holzinger in 2019) published in recent years.¹⁾ The hybrid vehicle in question is the so-called throne-chariot or wheeled throne,²⁾ a high-backed chair with wheels, pulled by two attendants instead of horses and used by a king or ruler.³⁾ It appears on palace reliefs and wall paintings, a bronze vessel and bronze gate bands, and cylinder seals.⁴⁾ The Neo-Assyrian king would use this throne on special occasions such as processions, rituals, and official events not far from or within the palace sphere. Interestingly, this type of mobile throne often appears on linear-style cylinder seals with two registers, usually above another scene that shows either a ritual, a hunt, healing, or a combination of these scenes. The following eight cylinder seals depicting the throne-chariot are known to us:

- 1: two registers: procession scene above, healing and hunting (or animal sacrifice) scenes below (von der Osten 1934, 61 no. 407 and pl. 27);
- 2: one register: procession scene (van Buren 1959, 25–26 no. 110 and pl. 8);
- 3: two registers: procession scene above, hunting scene below (Ravn 1960, 112–113 no. 143);
- 4: one register: procession scene (Bleibtreu 1981, 77–78 no. 93);
- 5: two registers: procession scene above, healing scene below (Williams-Forte 1981, 129–130 no. 86);
- 6: two registers: procession scene above, healing scene below (Hussein Abdul-Razak 1997–1998, 171, 178, and 182 no. 23);
- 7: one register: procession scene (Elsen-Novák 2011, 378-379 and fig. 296);
- − 8: two registers (Bibliothèque nationale de France, see below).

Five of the above-listed eight cylinder seals were cited in the aforementioned papers; one seal (7) by van Dijk-Coombes, and five (1, 3, 5, 6, 7) by Braun-Holzinger. During our work in the MTA-ELTE Lendület Neo-Assyrian and Neo-Babylonian Cylinder Seals and Divine World research project, in the framework of which we collect cylinder seals in a database, we have encountered three further cylinder seals (2, 4, 8) showing the throne-chariot that were omitted from the two studies mentioned above.